

Annexe

Programme d'enseignement d'expression et connaissance du monde (français et histoire-géographie) pour les classes préparatoires au brevet professionnel

Préambule

Depuis 2006 et l'adoption par le Parlement européen du Cadre européen des Compétences clés pour l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie, tous les systèmes européens de formation initiale et continue se doivent de contribuer à l'acquisition de ces compétences parmi lesquelles figurent la communication en langue maternelle et les compétences sociales et civiques. Les enseignements d'expression et connaissance du monde, dans les deux années du cursus préparant au Brevet Professionnel, diplôme de niveau IV, répondent pleinement à ces objectifs. Il s'agit de :

- poursuivre l'acquisition d'une culture générale essentielle au futur citoyen et à l'insertion professionnelle et sociale ;
- consolider la maîtrise de la langue écrite et orale en s'appuyant sur la lecture et la production de discours variés ;
- approfondir la maîtrise des langages par l'analyse et la production de différents supports ;
- comprendre la diversité des sociétés humaines dans l'espace et dans le temps au travers, notamment, des œuvres et des documents par lesquels elles s'expriment ;
- développer l'exercice du raisonnement et de l'esprit critique pour se construire une vision dynamique et distanciée du monde, fondement nécessaire d'une citoyenneté active.

Programme de français

Orientations générales

L'enseignement du français dans les classes préparatoires au brevet professionnel, diplôme de niveau IV, poursuit l'acquisition des quatre compétences suivantes, qui sont visées par l'enseignement du français dans la voie professionnelle :

- entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer ;
- entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire ;
- devenir un lecteur compétent et critique ;
- confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

Ces compétences sont décisives dans la vie professionnelle et sociale des candidats à l'examen du Brevet professionnel, tant pour ce qui est des capacités d'expression et de communication orales que pour ce qui concerne la maîtrise des différentes formes d'écrits. Dans cette perspective, la réflexion sur les sources et les conditions de validité de l'information et sur la nécessité même de s'informer pour prendre part à la vie sociale présente par exemple de nombreuses occasions de former à la fois aux compétences d'expression et à l'ouverture sur le monde indispensables aux citoyens et aux professionnels de demain.

Une telle formation ne peut s'entendre sans que soit offerte aux apprentis la possibilité d'un recul critique, mais aussi de celle d'une mise en perspective du monde contemporain par l'accès à une culture plus large. La lecture de textes relevant de genres divers doit permettre de nourrir la réflexion par le détour de la fiction, comme par la richesse argumentative de l'essai. Le programme ménage délibérément des passerelles entre les domaines d'activité des apprentis et les objets d'étude du français, qui leur offrent l'occasion de s'interroger sur les questions liées aux enjeux des mutations scientifiques et techniques que connaît notre époque.

C'est dans le cadre de cette dimension culturelle de la formation qu'il faut également appréhender ce qu'il en est de la modernité et de ses conséquences anthropologiques. Ainsi, la capacité à prendre de la distance permet-elle de concilier la formation de la personne, celle du professionnel et celle du citoyen éclairé.

Constructions et orientations des programmes

Le programme, défini pour chacune des deux années, se compose de trois questions auxquelles le cours s'emploiera à répondre au fil des séances :

▪ 1^{re} année

Comment s'assurer du bien-fondé d'une information ?

Les héros littéraires d'hier sont-ils les héros d'aujourd'hui ?

En quoi les avancées scientifiques et techniques nécessitent-elles une réflexion individuelle et collective ?

▪ 2^e année

Peut-on vivre sans s'informer ?

En quoi le XX^e siècle a-t-il modelé l'homme moderne ?

En quoi l'autre est-il semblable et différent ?

Les objectifs d'apprentissage intègrent à la fois des capacités, des connaissances et démarches, présentées dans le tableau qui suit. **Les connaissances ne doivent pas faire l'objet d'un enseignement séparé** mais sont intégrées aux capacités et acquises grâce aux démarches qui supposent leur mise en œuvre.

Capacités	Connaissances	Démarches
1. Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer		
<ul style="list-style-type: none"> • Écouter et comprendre - Respecter la parole d'autrui : le laisser s'exprimer et lui manifester de l'attention - Repérer dans un discours le thème et le propos - Reformuler l'essentiel d'un propos entendu • Réagir et interagir - Regarder son interlocuteur, adopter une posture ouverte - Adapter son propos aux interlocuteurs et à la situation - Prendre appui sur le propos d'autrui pour intervenir, dialoguer • S'exprimer - Parler de manière claire et distincte - Exprimer son point de vue de manière mesurée - Prendre la parole devant différents auditoires, en classe et à l'extérieur de la classe - Pratiquer des prestations orales de genres variés : savoir se dire, dire et raconter une expérience, expliquer, commenter, réagir, analyser.... - Oraliser un texte de manière à ce qu'il soit audible et intelligible pour l'auditoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques de la communication orale et des différents types de situation de communication orale - Caractéristiques de la langue orale, modifications de la langue orale en fonction des situations de communication - Caractéristiques et fonctionnement des principaux genres de l'oral (récit, compte rendu, exposé, interview, débat) - Codes et formules de politesse, règles conversationnelles - Modalisation - Actes de langage, éléments de pragmatique - Formes d'organisation et de structuration du discours à l'oral - Gestes et postures 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des temps d'échange véritable entre les élèves, et non pas seulement d'élève à professeur - Intégrer aux séances des temps spécifiques pour l'oral - Proposer des situations d'écoute et de réflexion sur ce qu'est écouter - Travailler de manière spécifique la compréhension à l'oral (à partir du texte lu à haute voix, sans que les apprenants aient le support écrit ; à partir d'une émission enregistrée) : faire reformuler, confronter ce qui a été retenu, vérifier en regardant le texte ou en écoutant de nouveau l'émission - Prendre des notes pour garder l'essentiel d'un exposé, d'un échange, d'une émission - Diversifier les temps et les formes de parole (échanges dialogués : travail collaboratif, jeux de rôle ; échanges collectifs : discussions, débats, forums interactifs ; parole en continu : comptes rendus, exposés, présentation d'une œuvre...) et construire des progressions pour les principaux genres de l'oral - Faire discuter des lectures
2. Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire		
<ul style="list-style-type: none"> - Manifester de l'intérêt pour la lecture - Manifester de l'intérêt pour la langue - Adapter sa lecture au type de texte ou de document 	<ul style="list-style-type: none"> - Structures textuelles - Éléments d'analyse de l'image, fixe ou mobile - Éléments de cohérence du 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des œuvres riches et consistantes - Faire recourir à l'écriture pour garder trace de sa lecture (réactions

<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser différentes stratégies pour comprendre des mots inconnus (contexte, morphologie, recours aux dictionnaires papier ou en ligne) - Questionner un texte ou un document pour l'analyser - Décrire et analyser une image - Produire des écrits variés : récit, description, reformulation, résumé, synthèse, analyse, avis argumenté 	<p>texte : reprises pronominales, substituts nominaux, connecteurs, temps verbaux, ponctuation et paragraphes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Morphologie lexicale - Morphologie verbale - Régularités orthographiques - Syntaxe de la phrase simple et de la phrase complexe 	<p>subjectives, collections de citations, reformulations, réflexions...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire recourir à l'écriture pour réfléchir (questionnements, listes, schématisations, cartes mentales, associations de mots...) - Diversifier les écrits produits (prises de notes, comptes rendus, lettres et courriers, réflexions argumentées, descriptions, portraits, récits...) - Poursuivre l'enrichissement du lexique à partir des lectures, et des besoins de l'écriture : réflexion sur les occurrences dans les textes lus et produits (sens et syntaxe), mise en réseau des mots pour favoriser leur appropriation, - Travail sur la langue à partir des productions écrites : élaboration de typologies d'erreurs, de grilles de relecture ; verbalisation du raisonnement orthographique ; enrichissement syntaxique (par exemple à partir de matrices syntaxiques)
<p>3. Devenir un lecteur compétent et critique</p>		
<ul style="list-style-type: none"> - Lire une œuvre longue - Mettre en relation différentes parties d'un texte ou plusieurs textes ou documents pour en identifier les présupposés et les implications - Mettre en relation les informations d'un texte ou d'un document avec ses connaissances pour le comprendre et l'interpréter - Synthétiser et organiser les informations provenant de plusieurs textes ou documents - Développer une compréhension fine et précise du contenu d'un ou de plusieurs textes et documents afin d'évaluer leur pertinence et d'émettre un jugement à leur propos - Identifier l'auteur et/ou la source des textes ou documents lus afin d'en évaluer la fiabilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Genres littéraires, dont genre de l'essai - Notion de fiction - Formes d'organisation des œuvres longues - Stratégies de lecture - Inférences internes et externes - Construction de modèles de situation (représentations mentales traduisant la compréhension globale du texte ou document lu) - Information médiatique, information scientifique - Évaluation des sources 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager la lecture quotidienne sous toutes ses formes, et notamment à l'extérieur de la classe - Rendre explicites le processus et les stratégies de compréhension en lecture - Faire développer plusieurs stratégies de lecture en fonction de la finalité poursuivie - Faire verbaliser les représentations mentales suscitées par les lectures, à l'écrit ou à l'oral, les confronter et vérifier celles qu'autorise le texte - Apprendre à construire un point de vue critique et distancié sur les lectures faites en classe ou à l'extérieur : faire évaluer les sources, repérer les intentions, croiser les informations, confronter les points de vue - Faire discuter des lectures et les mettre en relation avec d'autres pratiques culturelles
<p>4. Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle</p>		
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre au jour ses représentations, formuler ses idées à partir des différentes questions du programme - Mettre en débat ses idées - Faire la part des émotions et des arguments rationnels dans une discussion 	<ul style="list-style-type: none"> - Relativité géographique et historique des valeurs par la connaissance d'œuvres et de cultures d'autres époques et horizons - Éléments de contextualisation historique et géographique de 	<ul style="list-style-type: none"> - Privilégier le travail par groupes de manière à faire se confronter les résultats des différentes recherches, lectures ou rédactions construites par les uns et les autres - Formaliser, tant à l'oral qu'à l'écrit, les résultats des discussions

<ul style="list-style-type: none"> - Suspandre son jugement - S'informer des us et coutumes, des représentations et des valeurs qui prévalent dans d'autres cultures que la sienne - Identifier des valeurs et les confronter 	<p>ces œuvres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eléments d'histoire des arts, des techniques et des cultures 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire construire le sens de notions centrales (par exemple savoir, connaissance, opinion, croyance, émotion, raison, valeur, identité) à partir de la comparaison d'articles de dictionnaire et d'emploi des termes en contexte
--	--	---

Il revient à l'équipe disciplinaire du CFA et à chacun des formateurs d'évaluer le niveau de maîtrise des apprentis à l'entrée en première année de brevet professionnel, de penser la progressivité des activités au fil du cursus et de construire des situations d'enseignement les plus propices aux apprentissages.

Mise en œuvre

Le travail en cours de français prend appui sur des lectures, accompagnées le cas échéant d'analyses de documents de toutes sortes (extraits de films, œuvres iconographiques, articles de presse...). Au choix du formateur, deux questions donnent lieu à la lecture d'une œuvre complète, la troisième à un groupement de textes. L'enjeu de cet appui sur des activités de lecture est de confronter les élèves à des textes longs, de produire une réflexion soutenue par un corpus précis, d'apprendre à analyser et à interpréter.

Le choix des œuvres relève de la responsabilité des formateurs compte tenu du profil des apprentis dont ils ont la charge. Il est recommandé, pour un diplôme de niveau IV, de s'inspirer des ressources concernant les programmes de français du baccalauréat professionnel. Compte tenu des orientations des questions qui constituent le programme du brevet professionnel, on pourra toutefois choisir de préférence des œuvres appartenant aux XIX^e et XX^e siècles. Il importe de varier les genres, et donc de proposer, pour chaque année du cursus, un texte fictionnel d'une ampleur suffisante et un essai accessible.

Les questions au programme font chacune l'objet d'un premier travail d'écriture, visant à lancer la réflexion à partir des premières réactions et propositions des apprentis. La séquence est ensuite construite pour permettre d'apporter par l'étude des textes et documents des idées et arguments, des éléments de réponses plus approfondies. Afin de permettre de véritables progrès dans l'expression écrite, il convient de multiplier les occasions d'écriture : on veillera donc à ce que dans chaque séance, l'activité de lecture ou d'analyse de document donne lieu à des écrits de forme et d'ampleur diverses. Lecture et écriture contribuent ainsi par leur interaction à l'enrichissement de la pensée et de l'expression.

On pourra travailler de la sorte les compétences suivantes : raconter, décrire, reformuler, analyser, synthétiser, argumenter, qui seront l'objet d'une évaluation lors de l'examen et que les apprentis seront amenés à exercer dans le cadre de leurs activités professionnelles et sociales.

Ces mêmes compétences seront également exercées à l'oral : le récit d'expérience, l'exposé, l'analyse d'une situation, la synthèse d'informations et la discussion argumentée offrent en effet autant d'occasions d'un travail systématique.

Il appartiendra aux formateurs de construire les remédiations nécessaires à partir des besoins constatés en matière de maîtrise de la langue. En prenant appui sur les productions écrites ou orales des apprentis, ils continueront à exercer le raisonnement orthographique, la vigilance syntaxique et l'enrichissement lexical.